

LES INCENDIES EN FORÊT LIÉS À LA SÉCHERESSE

M. Dimitri Fourny (cdH). – *Le mois d'avril écoulé a été, selon l'IRM, le mois le plus chaud et le plus sec depuis 174 ans. Des mesures doivent être prises dans nos forêts suite à cette sécheresse. Vous avez annoncé qu'il fallait augmenter le degré de vigilance et de surveillance dans nos forêts, étant donné les risques importants d'incendie. L'actualité nous a malheureusement montré que la Forêt de Soignies a subi un incendie, environ 10 ares ont été touchés. Cette nuit, la forêt de Theux a perdu près de 30 hectares suite à un incendie. Ces événements sont exceptionnels et ils ont été, fort heureusement, rapidement circonscrits. Monsieur le Ministre, face à ces deux incidents isolés mais qui sont peut-être dus à la situation météorologique, avez-vous pris des dispositions vis-à-vis de la DNF en matière de surveillance, de sécurité et d'encadrement des usagers de la forêt ? Quelles instructions avez-vous données à la DNF pour éviter de nouveaux drames dans nos forêts ?*

M. Benoît Lutgen, *Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme.* – *Il est vrai que nous connaissons une période très sèche et très chaude. J'ai demandé à la DNF de se mettre en rapport avec l'IRM pour connaître l'évolution de la météo des prochains jours. Il apparaît qu'il n'y aurait pas de pluie avant lundi ou mardi prochain. Deux incendies ont effectivement eu lieu à Soignies et à Theux. J'ai pris différentes dispositions face à cette situation. J'ai écrit aux différents responsables en rappelant la circulaire qui régit cette matière et je leur ai demandé d'être davantage vigilants. Par ailleurs, un affichage a été placé à l'entrée des différents endroits de promenades indiquant toutes les précautions à prendre. J'ai également demandé aux chefs de cantonnement de prendre contact avec les pompiers afin de se préparer en cas de nouveaux incidents. J'ai écrit aux Bourgmestres pour que les polices locales participent aux missions de surveillance. J'ai encore consulté le Ministre de la Défense, Monsieur Flahaut, afin d'obtenir la collaboration de l'armée dans la surveillance de nos forêts, soit par la présence d'hommes sur le terrain, soit par hélicoptère. Eu égard aux mesures prises, je*

pense que les risques ont été envisagés. Voilà le relevé des dispositions prises dans l'immédiat, le mot d'ordre étant « information, vigilance et surveillance accrue ». Pour finir, en ce qui concerne la Forêt de Theux, l'origine serait vraisemblablement criminelle, étant donné que trois foyers ont été identifiés.

M. Dimitri Fourny (cdH). – *Je vous remercie pour le caractère complet de votre réponse. La circulation en forêt n'est donc pas interdite. Elle est encadrée.*

Parlement Wallon – Séance publique - mercredi 2 mai 2007